

L'ANGLOMANIE AU CANADA

(Suite.)

II. Les lois libérales de 1890 et la persécution de la race française au Manitoba

C'est, nous l'avons déjà remarqué, le propre des anglomanes, c'est-à-dire des Anglais protestants qui ont le fanatisme de langue et de religion, de ne jamais désarmer, et, après une défaite, d'épier le moment de la revanche. Ils ont été contraints de laisser aux colons de race française une libre place au soleil de Manitoba. Ils cherchent longtemps l'occasion de reprendre la lutte. Enfin cette occasion se présente en 1890.

La province de Manitoba passa, en 1888, d'un gouvernement *conservateur* à un gouvernement *libéral*.

Au Canada, les *conservateurs*, quelque honorable que soit ce parti, ne sont pas tous dévoués à l'Eglise catholique et à la race française ; il se rencontre parmi eux des protestants fanatiques et haineux de l'Eglise, des Anglais haineux de la race française, des orangistes et des francs-maçons, en général hostiles à la langue française et à la religion catholique. Cependant, dans les circonstances critiques, l'ensemble du parti s'est montré généralement respectueux de l'Eglise, équitable envers la race française, sincèrement attaché à la constitution canadienne, qui établit l'égalité des deux langues et des deux religions comme son principe fondamental.

Les *libéraux* au contraire, sauf néanmoins des exceptions qui sont peut-être plus nombreuses au Canada que dans la plupart des autres pays, sont, comme partout, opposés par principe et par esprit à l'Eglise catholique, jaloux de son autorité et ennemis de sa liberté. Au Canada, comme dans tous les pays, le libéralisme est *anticatholique*. Et comme au Canada, il y a la plus étroite union entre la religion catholique et la race française, les libéraux du Canada sont tombés en très grand nombre dans l'*anglo-*